

Le Conseil départemental DE SEINE-ET-MARNE



Un département à votre service

La France compte 96 départements en métropole et 5 en outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte).

Le Conseil départemental est au département ce que le Conseil municipal est à la commune. Il décide donc des actions à mettre en œuvre sur son territoire.

Le Conseil départemental est une collectivité territoriale. L'assemblée délibérante du Département est élue au suffrage universel direct pour six ans. Le département est divisé en cantons qui servent chacun à l'élection de deux conseillers départementaux, un binôme composé d'une femme et d'un homme. Ils assurent ainsi la représentation de la diversité des territoires et la parité au sein de l'assemblée.

En Seine-et-Marne, soit la moitié de la région Île-de-France, il existe 23 cantons représentés par 46 conseillers départementaux. L'assemblée actuelle a été élue en juin 2021.

LE DÉPARTEMENT DES POSSIBLES

Plus de 5 000 agents exercent plus de 200 métiers. Les équipes du Département de Seine-et-Marne s'engagent chaque jour pour l'action sociale, l'aménagement du territoire, la culture, l'éducation. Ce sont des hommes et des femmes qui œuvrent pour rendre le quotidien des Seine-et-Marnais plus facile et qui sont conscients d'exercer une mission qui a du sens. Nous agissons et intervenons au quotidien auprès de 1,4 million de Seine-et-Marnais pour leur apporter un service public de qualité.



Le Département s'engage aussi activement pour la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à travers des politiques fortes en matière d'inclusion, de diversité, d'égalité femmes-hommes, de handicap, de qualité de vie au travail et d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

LE RÔLE DU PRÉSIDENT

Le président est élu parmi l'ensemble des conseillers départementaux. Il détient le pouvoir exécutif du Département et il est le président de l'Assemblée délibérante.

- **Il fixe l'ordre du jour** des assemblées plénières et propose les rapports soumis à délibération.
- **Il assure** la préparation et l'exécution des délibérations du Conseil départemental.
- **Il représente le Département** en justice.
- **Il est le chef de l'exécution juridique** des opérations administratives et applique les décisions budgétaires.
- **Il est chargé de l'administration.** Le président délègue certaines missions à d'autres conseillers. **Ensemble, ils forment l'exécutif du Conseil départemental.** En Seine-et-Marne, le président est assisté de 13 vice-présidents et d'un questeur. **L'Assemblée** fixe la politique et les grandes orientations du Conseil départemental.

Un engagement au service des usagers et du territoire

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Toutes les décisions importantes, comme le vote du budget, y sont prises lors des **réunions plénières et publiques**.

La majorité absolue de ses membres est nécessaire pour que les délibérations soient valables.

Le président doit réunir le Conseil départemental au moins une fois par trimestre avec un ordre du jour déterminé.

En Seine-et-Marne, l'Assemblée se réunit généralement tous les deux mois à l'Hôtel du Département, situé à Melun.

LA COMMISSION PERMANENTE

comprend, en Seine-et-Marne, le président, les vice-présidents et les conseillers départementaux représentatifs de toutes les tendances politiques de l'Assemblée.

Elle assure la mise en œuvre des actions de l'Assemblée départementale. Ses réunions ne sont pas publiques.

LES COMMISSIONS TECHNIQUES

sont chargées d'étudier et d'émettre un avis sur les dossiers avant qu'ils ne soient soumis au vote de l'Assemblée. Elles sont au nombre de sept :

- Aménagement du territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
- Administration générale
- Routes, transports et mobilités
- Solidarités
- Éducation, Vie associative, Jeunesse et Sports
- Culture, Patrimoine et Tourisme
- Finances





Nos grandes compétences

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT SONT DÉFINIES PAR LA LOI.

• Accompagner à chaque âge de la vie

Responsable des politiques sociales sur le territoire, le Département protège, soutient et accompagne les familles et enfants, les personnes âgées ou en situation de handicap et tous les Seine-et-Marnais qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

• Favoriser la réussite des collégiens

En matière d'éducation, le Département joue un rôle fondamental. Il construit et entretient les collèges publics du territoire, assure le service de transport et de restauration scolaire. Il anime également de nombreux dispositifs sportifs, culturels ou éducatifs.

• Agir pour les territoires et la mobilité

Entretien des 4 420 km du réseau routier départemental pour sécuriser les déplacements des usagers est une compétence majeure du Département. À cela s'ajoutent des aides aux transports collectifs et à la mobilité. Il finance également des réseaux et des projets d'infrastructure. Le Département soutient les communes et

intercommunalités en investissant directement dans leurs projets.

• Proposer une offre culturelle, touristique et de loisirs de qualité

Qu'ils soient sportifs, artistiques ou de pleine nature, la Seine-et-Marne est un territoire riche en loisirs, qui bénéficie d'une offre touristique variée. Le Département œuvre au quotidien pour promouvoir cette offre, la rendre attractive et accessible au plus grand nombre.

• Être à votre écoute

Le Département met tout en œuvre pour faciliter l'accès à ses services : web, dématérialisation, e-services. Grâce à ses équipes d'accueil et à un traitement moderne et rapide du courrier, chacun trouve réponse à ses questions.

• Assurer votre sécurité

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Seine-et-Marne compte plus de 1 300 sapeurs pompiers professionnels et 3 000 volontaires qui assurent des missions de lutte contre les incendies et de secours aux personnes. Son fonctionnement est financé à près de 85 % par le Département.

Comment est réparti le budget départemental ?



Accompagner à chaque âge de la vie :

47,7 % du budget

Action sociale, prévention médico-sociale

Aménagement du territoire et environnement :

16,4 % du budget

Aménagement, environnement, aide aux communes, réseaux et infrastructures

Favoriser la réussite des collégiens :

13,1 % du budget

Enseignement (construction et entretien du bâti)

Être à votre écoute :

14,2 % du budget

Administration générale

Assurer votre sécurité :

7,2 % du budget

Sécurité (SDIS77)

Proposer une offre culturelle, touristique et de loisirs de qualité :

1,4 % du budget

Jeunesse, culture, sport, tourisme

L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

Plus de 5 000 agents parmi lesquels des agents d'exploitation des routes, des assistants familiaux, des travailleurs sociaux, des agents des collèges exercent **plus de 200 métiers sur plus de 200 sites géographiques**, au plus près de chaque Seine-et-Marnais tout en participant à l'attractivité d'un territoire majeur de l'Île-de-France.



Le Département agit au quotidien pour les Seine-et-Marnais

LA SOLIDARITÉ

14 maisons départementales des solidarités
 1 maison départementale des personnes handicapées
 115 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 8 500 assistants maternels agréés
 Et en moyenne chaque année :
 30 000 bénéficiaires du RSA accompagnés par un référent unique
 16 000 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie
 19 000 visites médicales d'enfants effectuées par les services de la protection maternelle et infantile

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

5 musées départementaux et le château de Blandy-les-Tours
 Plus de 280 associations culturelles soutenues
 Une médiathèque départementale
 Des archives départementales

L'ÉDUCATION

132 collèges publics entretenus et rénovés par le Département
 12 000 collégiens bénéficiaires de l'aide à la restauration collective (Cantino77)
 Des frais de transport limités pour les collégiens : cartes Scol'R et Imagine'R
 Des services numériques pour les enseignants et les collégiens : Un espace numérique de travail (Myclasse77, Mystage77...)
 30 000 ordinateurs dans les collèges

LE SPORT ET LA JEUNESSE

Plus de 200 bourses attribuées chaque année pour le BAFA (brevet d'animateur)
 Plus de 700 associations sportives soutenues

LA SÉCURITÉ

Le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) financé à près de 85 % en fonctionnement par le Département
 118 000 interventions / an
 69 casernes
 4 800 agents
 plus de 100 communes bénéficiaires du bouclier de sécurité

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

40 M € investis pour le déploiement du très haut débit sur toute la Seine-et-Marne (fibre optique)
 Des centaines de contrats signés avec les communes et les intercommunalités pour apporter une aide financière au développement d'équipements et de services de proximité

LES MOBILITÉS

4 420 km de routes départementales entretenues
 14 lignes de bus Express pour 30 000 voyageurs/jour
 22 stations de covoiturage
 Organisation des circuits spéciaux de ramassage scolaire
 Plan Vélo77 : développement d'un réseau de pistes cyclables à l'échelle du département

L'AGRICULTURE

1^{er} département agricole d'Île-de-France
 336 000 ha de surface agricole
 2 900 exploitations agricoles dont environ 160 en bio
 5 700 actifs (chefs d'exploitation, salariés...)
 40 exploitations aidées financièrement par le Département chaque année dans le cadre de la politique agricole commune
 8 conventions en cours entre le Département et les organisations agricoles

L'ATTRACTIVITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

Une marque de territoire lancée en 2020
 Un réseau d'ambassadeurs pour promouvoir le territoire
 1^{er} pôle touristique européen (Disneyland Paris)
 Développement du slow tourisme
 Aide à l'implantation, à l'innovation et au développement des entreprises avec Seine-et-Marne Attractivité
 Un plan santé pour l'attractivité médicale

L'ENVIRONNEMENT

140 000 ha d'espaces boisés (24 % de la superficie du Département)
 1 réserve internationale de biosphère (forêt de Fontainebleau et bocage gâtinais)
 18 sites Natura 2000
 25 % des espèces en danger critique en Seine-et-Marne sont abritées au sein des ENS
 Un espace d'exception reconnu au niveau international : l'ENS du Marais d'Episy labellisé sur la liste verte de l'Union internationale de la conservation de la nature pour sa gestion exemplaire.
 4 400 km de cours d'eau
 La plus grande zone humide d'Île-de-France : La Bassée
 100% des communes accompagnées pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable
 20 000 échantillons d'eau analysés

Exécutif



Assemblée départementale 2021 / 2028

Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne

VICE-PRÉSIDENTS

Olivier LAVENKA
Aménagement du territoire, routes,
politiques contractuelles, agriculture

Daisy LUCZAK
Finances, ressources humaines,
commande publique

Brice RABASTE
Transports, mobilités

Anne GBIORCZYK
Enfance, famille, présence médicale

Bernard COZIC
Solidarités

Sarah LACROIX
Jeunesse, réussite éducative,
innovation pédagogique

Xavier VANDERBISE
Collèges

Béatrice RUCHETON
Environnement

Denis JULLEMIER
Habitat, logement, renouvellement
urbain, politique de la ville

Véronique VEAU
Culture, patrimoine

Christian ROBACHE
Sécurité, bâtiments départementaux

Nathalie BEAULNES-SERENI
Enseignement supérieur, formation
professionnelle

Bouchra FENZAR-RIZKI
Sports

1
Canton de
Champs-sur-Marne



Julie
GOBERT Vincent
EBLÉ

2
Canton de
Chelles



Céline
NETTHAVONGS Brice
RABASTE

3
Canton de
Claye-Souilly



Véronique
PASQUIER Olivier
MORIN

4
Canton de
Combs-la-Ville



Virginie
THOBOR Jean
LAVIOLETTE

5
Canton
de Coulommiers



Sophie
DELOISY Michel
JOZON

6
Canton de
Fontainebleau



Béatrice
RUCHETON Pascal
GOUHOURY

7
Canton de
Fontenay-Trésigny



Daisy
LUCZAK Jean-Marc
CHANUSSOT

8
Canton de
la Ferté-sous-Jouarre



Cindy
MOUSSI-
LE GUILLOU Ugo
PEZZETTA

9
Canton de
Lagny-sur-Marne



Bouchra
FENZAR-
RIZKI Christian
ROBACHE

10
Canton de
Meaux



Sarah
LACROIX Jean-François
PARIGI

11
Canton de
Melun



Nathalie
BEAULNES-
SERENI Denis
JULLEMIER

12
Canton de
Mitry-Mory



Nathalie
MOINE Anthony
GRATACOS

13
Canton de
Montereau-Fault-Yonne



Majdoline
BOURGEAIS-
EL ABIDI Patrick
SEPTIERS

14
Canton de
Nangis



Nolwenn
LE BOUTER Jean-Louis
THIÉRIOT

15
Canton de
Nemours



Isoline
GARREAU Bernard
COZIC

16
Canton de
Ozoir-la-Ferrière



Mireille
MUNCH Laurent
GAUTIER

17
Canton de
Pontault-Combault



Sara
SHORT-
FERJULE Smaïl
DJEBARA

18
Canton de
Provins



Sandrine
SOSINSKI Olivier
LAVENKA

19
Canton de
Saint-Fargeau-Ponthierry



Véronique
VEAU Vincent
PAUL-PETIT

20
Canton de
Savigny-le-Temple



Marie-Line
PICHÉRY Éric
BARELLE

21
Canton de
Serris



Anne
GBIORCZYK Thierry
CERRI

22
Canton de
Torcy



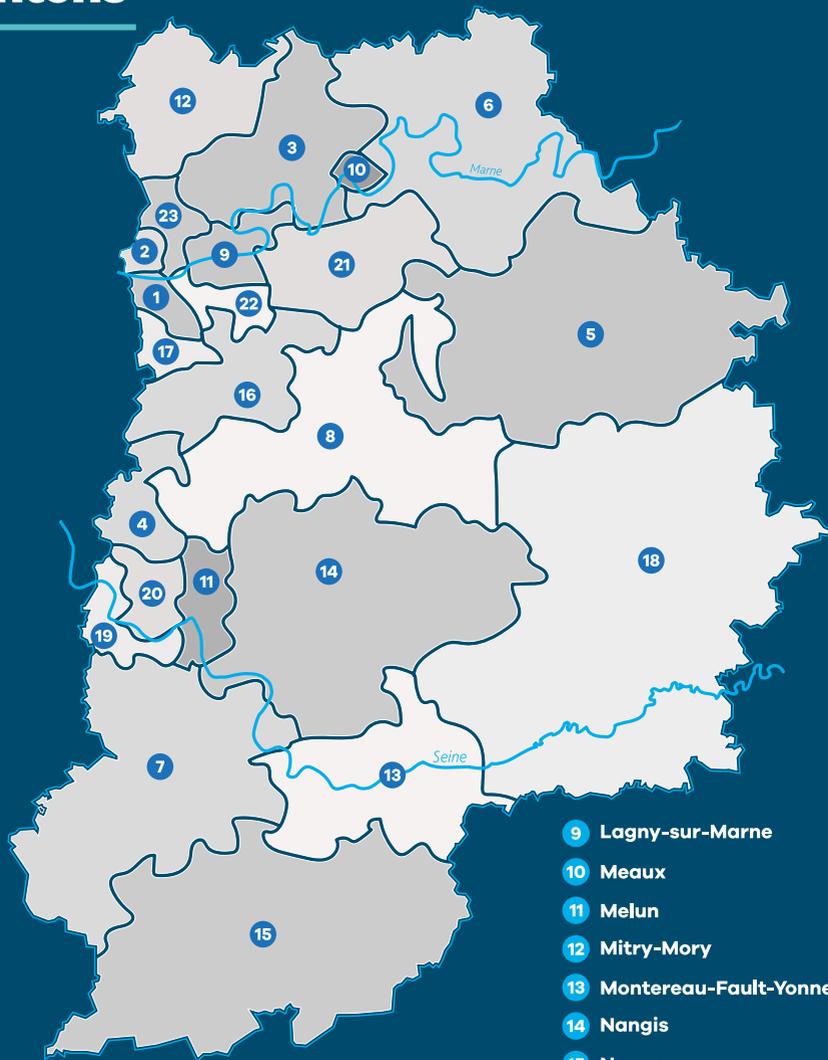
Claudine
THOMAS Yann
DUBOSC

23
Canton de
Villeparisis



Emma
ABREU Xavier
VANDERBISE

23 cantons



Le territoire de chaque canton est défini sur des bases essentiellement démographiques. Les 46 conseillers départementaux sont au service d'un territoire dynamique et diversifié.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1 Champs-sur-Marne | 9 Lagny-sur-Marne |
| 2 Chelles | 10 Meaux |
| 3 Claye-Souilly | 11 Melun |
| 4 Combs-la-Ville | 12 Mitry-Mory |
| 5 Coulommiers | 13 Montereau-Fault-Yonne |
| 6 La Ferté-sous-Jouarre | 14 Nangis |
| 7 Fontainebleau | 15 Nemours |
| 8 Fontenay-Trésigny | 16 Ozoir-la-Ferrière |
| | 17 Pontault-Combault |
| | 18 Provins |
| | 19 Saint-Fargeau-Ponthierry |
| | 20 Savigny-le-Temple |
| | 21 Serris |
| | 22 Torcy |
| | 23 Villeparisis |

LE DÉPARTEMENT EN CHIFFRES



1 421 197 habitants
dont 33,4 % ont moins de 25 ans



5 915 km²
de superficie soit 49 % de la région



330 km de voies navigables



4 400 km de routes



56,4 %
du territoire est occupé par des terres agricoles



2 grandes zones urbaines
Sénart et Marne-la-Vallée



1 pôle aéroportuaire
Roissy-Charles-de-Gaulle (aviation civile + fret)



La cité médiévale de provins
inscrite au patrimoine de l'Unesco



Le château de Fontainebleau
inscrit au patrimoine de l'Unesco



5 musées départementaux



1^{re} destination touristique
1 parc d'attraction
Disneyland Paris



132 collèges publics
Près de 75 000 collégiens



4 sites universitaires
Cité Descartes, Sénart, Melun, Fontainebleau



14 MDS (maisons départementales des solidarités) complétées par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)



187 sites départementaux



Plus de 5 000 agents
dans des domaines extrêmement variés.



Plus de 220 métiers
à votre service



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département
CS 50377
77010 Melun cedex
01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

